

« Les grands oubliés sont les plus précaires »



Laurent Berger

Secrétaire général de la CFDT.

La rentrée sociale s'annonce déjà, avec les premières manifestations de Gilets jaunes ce samedi. Faut-il les interdire, compte tenu de la situation sanitaire ?

Non, je ne crois pas. Il faut que les gens qui manifestent, quelles que soient la raison et la cause, puissent le faire en respectant le port du masque et les gestes barrières. Puisque le travail a repris, il est aussi normal qu'il y ait des manifestations lorsque les gens veulent exprimer quelque chose.

Comment sentez-vous le pays ?

La colère est-elle toujours aussi vive ? A-t-elle changé de nature ? Nous sommes dans une période traversée de multiples incertitudes qui sont sanitaires, en premier lieu, mais aussi économiques et sociales. Il y a beaucoup de questions et la réponse devrait être à la fois de gérer l'urgence mais aussi d'avoir un cap. Je sens donc beaucoup d'anxiété chez les travailleurs qui se demandent comment ça va se passer pour leur travail.

Les plans sociaux vont se multiplier, Auchan n'est-ce l'un des plus visibles : qu'est-ce que le gouvernement peut faire pour les limiter ?

Il y a aussi Benetton, les grands hôtels parisiens, par exemple, mais tout ça, c'est la face visible de l'iceberg qui cache un grand nombre d'esous-traitants. Je crois qu'il y a un certain nombre de mesures à mettre sur la table, par exemple, la possibilité d'avoir des accords de maintien de l'emploi à travers l'activité partielle de longue durée. Je distingue deux situa-

tions : les entreprises qui ont de vraies difficultés économiques et qui nécessitent un accompagnement comme l'activité partielle de longue durée et des aides de l'État, et puis celles qui font des plans sociaux sans rapport avec la crise sanitaire, comme Nokia et Auchan. Ces entreprises doivent avoir un comportement plus éthique et responsable. L'exécutif soutient l'aéronautique, notamment Airbus, ici à Toulouse, or la direction annonce 3 500 suppressions de poste... N'est-on pas entrain de rejouer le CICE, l'État donne sans contrepartie de la part des entreprises ?

Ce que je crois, c'est que les entreprises doivent rendre compte, et pour ça, il doit y avoir un contrôle social sur les aides accordées. Ce contrôle, c'est le Comité Social et Économique de l'entreprise (CSE, ex-Comité d'entreprise, NDLR), et donc les élus du personnel, qui devraient l'exercer. Nous plaçons pour qu'il y ait un avis du CSE sur l'utilisation des aides publiques.

Avez-vous été entendu par le gouvernement ?

Pour l'instant, on n'a pas de réponse sur ce point mais on va continuer, car on n'a pas les moyens d'arroser le sable, de donner de l'argent à des entreprises qui l'utiliseraient mal, comme ça a été le cas lors du CICE. Je constate une prise de conscience, Madame Borne a dit que les entreprises devaient être responsables, mais ça ne doit pas être que des mots. Plus globalement, le plan de relance vous semble-t-il suffisant ?

En fait-on assez pour les salariés ? Le plan de relance coche de bonnes cases mais les grands oubliés sont les plus précaires. Nous demandons la mise en place d'un chèque-relance pour aider les ménages les plus modestes, nous demandons que la situation des plus pauvres soit prise en compte et de ce point de vue là, le plan du gouvernement est trop faible, l'exécutif a joué sur l'offre, mais pas sur la demande.

Arnaud Montebourg parle aujourd'hui de non-assistance à Français en danger...

Chacun ses mots, mais c'est un sujet qui me tient très à cœur. Il y a quelques jours, l'INSEE a sorti des chiffres qui montrent



“

Nous demandons la mise en place d'un chèque-relance pour aider les ménages les plus modestes

”

que la pauvreté est en progression. Pas loin de 10 millions de personnes dans notre pays sont en situation de pauvreté, c'est inacceptable. On ne peut pas dire que rien n'a été fait : les repas à un euro pour les étudiants, l'allocation de rentrée augmentée de 100 euros... Mais ce n'est pas assez, nous voulons un RSA pour les

jeunes, une augmentation du RSA pour les adultes et ce chèque-relance.

Les salariés des secondes lignes (les caissières, les éboueurs...) ont-ils été suffisamment revalorisés ?

Non, etc'est d'ailleurs une forme d'hypocrisie collective. Il faudrait mettre les actes en conformité avec le discours, car s'il y a une nouvelle vague, il y aura trop d'armature pour qu'ils prennent des risques pour nous.

L'épidémie de Covid reprend, le recours au télétravail va à nouveau augmenter.

Vous êtes sur le point de signer un accord sur le télétravail, que contient-il ?

C'est en cours de négociation, mais l'idée, c'est que l'on veuille définir les modalités du recours au télétravail et donner un minimum de garanties. Il faut définir au sein des entreprises les postes qui sont télétravaillables pour les élargir à tous les salariés qui le peuvent et pas seulement aux cadres, il ne faut pas de télétravail à 100 % hors situation de crise car le travail, c'est aussi du lien social. Il faut réfléchir à la manière dont se passe le management et penser à l'évaluation des risques.

Le gouvernement préconise le télétravail pour les parents dont les enfants sont privés d'école,

est-ce compatible ?

Je peux vous dire par expérience que c'est très compliqué. Considérer que ceux qui ont une activité télétravaillable peuvent ne pas bénéficier du chômage partiel car ils peuvent s'occuper de leurs enfants c'est mal connaître la réalité de ce qu'est le télétravail. Le télétravail ça n'est pas : « Je suis chez moi et je me la coule douce ». Si on donne ce sentiment, on va tuer toute idée de télétravail.

Le gouvernement vous semble-t-il avoir assoupli ses positions sur la réforme des retraites et celle de l'assurance chômage ?

Sur les retraites ça n'est pas le moment de mettre le sujet sur la table, et sur l'assurance chômage, il faut effacer cette réforme.

Les 22, 23 et 24 septembre, la CFDT ouvrira 500 points contact partout en France. Pourquoi ?

Nous voulons aller au-devant des salariés, les renseigner sur les formations, écouter leurs inquiétudes sur l'emploi, aider les travailleurs indépendants, les chômeurs. Nous voulons leur être utiles. Nous parlons de la profonde inquiétude des travailleurs, l'un des rôles des syndicats, c'est d'apporter des réponses.

Propos recueillis par Christelle Bertrand